

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **23 (1951)**

Heft 9

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
rue de Bourg 28, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte ;
M. A. Stalder, secrétaire du Cartel romand
d'hygiène sociale et morale ;
Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte ;
A. Guyonnet, architecte ;
D^r A. Montandon ;
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

E. Lateltin, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jaquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Téléphone 2 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.
Membres : MM. G. Borel.
F. Gilliard.
A. Hœchel.
A. Jaquet.
J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Beaulieu 11, Lausanne.
Chèques postaux II. 6622. Téléphone 24 41 41

TOUS LES MEMBRES DES SOCIÉTÉS SUIVANTES REÇOIVENT « HABITATION »

U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement ;
F. A. S. Section romande de la Fédération
des architectes suisses ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Lausanne ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Genève.
S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Moutier ;
S. A. L. Société pour l'amélioration
du logement, Genève ;
S. D. T. Société des dessinateurs et
des techniciens du canton de Vaud,
Lausanne ;
FAMILIA, Société coopérative d'habitation.
SYNTEC. Syndicat général des employés
techniques, Genève.
F. O. M. H. A. B. Coopérative d'habitation,
Genève.

ABONNEMENT

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.60.
Prix de ce numéro spécial : fr. 1.20
Chèques postaux II. 6622.

ANTHOLOGIE. — « A chacun le nécessaire pour vivre : principe fondamental. Et le travail pour tous. Et tous pour le travail ! Travail proportionné aux forces et aux aptitudes... S'il est trop accablant aujourd'hui, c'est qu'il pèse sur des masses sacrifiées. Mais que deviendra l'art, astreint à l'obligation de ce labeur commun ? Ne sera-t-il point découronné de maints de ses privilèges ? Ah ! s'il pouvait l'être ! Quel profit pour lui-même ! Oui, il faut que l'artiste, comme les autres hommes, fasse œuvre des mains ou de l'esprit, utile à la communauté ; et, pour cet ouvrage seul, il doit être rétribué. Il ne doit pas l'être pour son art. Je n'admets pas plus l'artiste qui vend un tableau plusieurs centaines de mille, qu'un banquier qui spéculé sur un coup de bourse. Le véritable artiste ne cessera jamais de servir son art, même sans profit, même si le temps lui est mesuré. L'art, resserré par le métier, n'en montera que plus haut. Qu'un ordre social plus juste et plus égal, soumettant tous les hommes à l'obligation du travail social, nous débarrasse de cette vermine de faux artistes et de littérateurs inutiles, qui vivent aux crochets de l'art, et que l'art engraisse de sa prostitution. ! »

ROMAIN ROLLAND.



« ... quelqu'un est venu annoncer au peintre qu'il avait gagné au sport-toto. »

(Cop. Cosmopress).

SOMMAIRE

Economie et esthétique	9
La construction et les loyers	11
L'habitation collective	12
Cultivons notre jardin	14
L'architecte Alphonse Laverrière	15
Société coopérative « Le Gîte » à Genève	21
Une peinture murale au Collège de Genève	21
Le logement	22
Une initiative française intéressante	23
Bibliographie	27
Informations	29